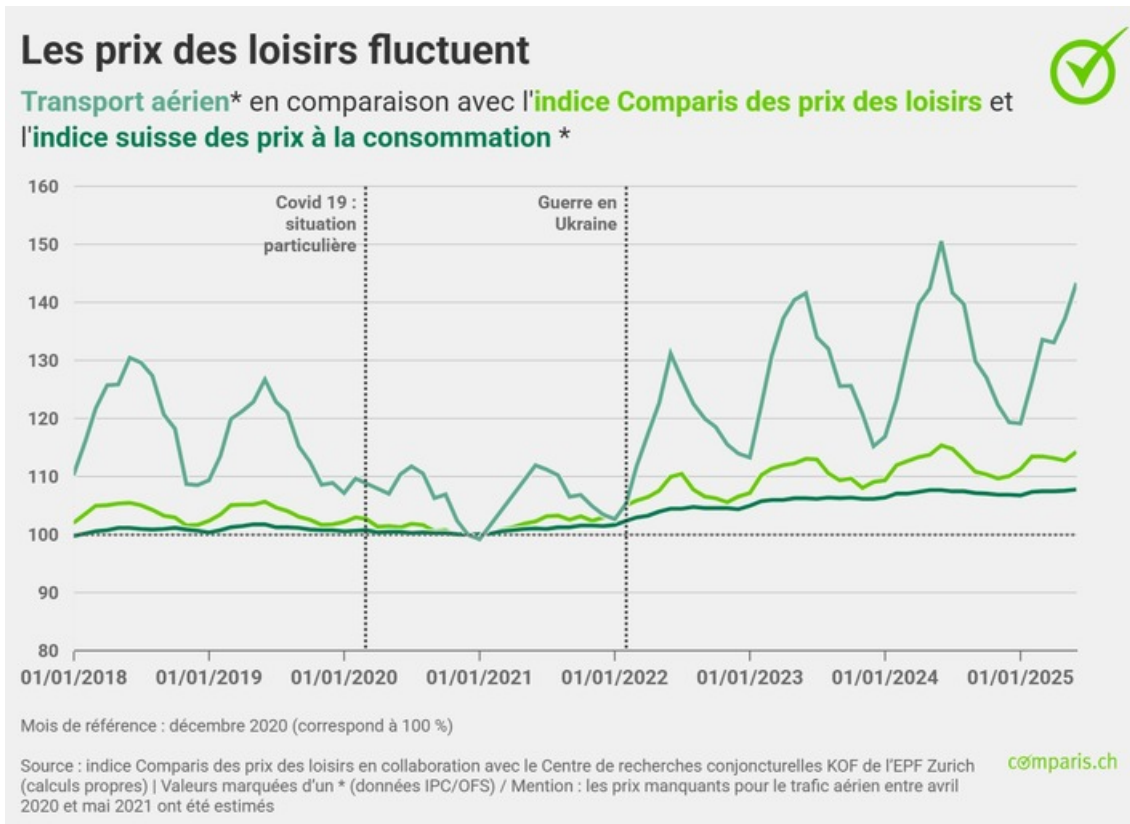


29.07.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : La hausse de la demande et l'augmentation des coûts rendent les voyages à forfait et l'hôtellerie plus chers



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix des loisirs

La hausse de la demande et l'augmentation des coûts rendent les voyages à forfait et l'hôtellerie plus chers

Les voyages à forfait et l'hôtellerie se sont fortement renchérissés par rapport au mois dernier. Tels sont les résultats de l'indice Comparis des prix des loisirs. En comparaison sur cinq ans, les hausses de prix atteignent respectivement 21 et 30 %. « Une demande croissante, des coûts de personnel plus élevés, des pénuries de main-d'œuvre et la hausse des prix de l'énergie ont entraîné une augmentation significative des coûts », explique Michael Kuhn, expert Consumer Finance Comparis. Un renversement de tendance est peu probable : « Il ne s'agit pas d'un effet de rattrapage à court terme lié au coronavirus : les voyages à forfait et les nuitées d'hôtel devraient continuer à se renchérir. »

Zurich, le 29 juillet 2025 – En juin 2025, les prix des produits de loisirs en Suisse ont baissé de 0,9 % par rapport au même mois de l'année précédente. Tels sont les résultats de l'indice des prix des loisirs du comparateur en ligne comparis.ch, qui illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse. En comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte d'un renchérissement annuel de 0,1 %*.

Par rapport à mai 2025, les prix du panier de l'indice des loisirs ont augmenté, de 1,3 % précisément (IPC : +0,2 %). Le mois précédent, les coûts des produits de loisirs avaient baissé de 0,3 % (IPC : +0,1 %).

La pénurie de personnel comme facteur de hausse des prix

Par rapport au mois précédent, les autres prestations pour le transport individuel – dont font partie, entre autres, les frais de stationnement et autres – (plus 6,3 %*), la télévision et les appareils audio/vidéo (plus 4,7 %*), les voyages à forfait (plus 4,4 %*), la parahôtellerie (plus 4,3 %*) et l'hôtellerie (plus 3 %*) ont connu la plus forte hausse. La comparaison sur cinq ans montre que les coûts des voyages à forfait ont considérablement augmenté, de 30 %, et ceux de l'hôtellerie, de 21 %.

« Il ne s'agit pas d'un effet de rattrapage à court terme lié au coronavirus : une demande croissante avec une volonté de payer correspondante, des coûts de personnel plus élevés, des pénuries de personnel et une hausse des prix de l'énergie ont entraîné une augmentation significative des prix », déclare Michael Kuhn, expert Consumer Finance. « Il manque des pilotes, des membres d'équipage, du personnel au sol et de service, du personnel de nettoyage, des cuisiniers et des chauffeurs, ainsi que des guides touristiques. »

Malgré des vols meilleur marché, les voyages à forfait coûtent plus cher

Il convient de distinguer les deux secteurs : dans l'hôtellerie, l'un des principaux moteurs à court terme a été la forte demande saisonnière. Au cours des cinq dernières années, cette situation a eu un impact sur les prix en raison de la pénurie de capacité. À cela s'ajoutent l'augmentation des coûts de l'énergie et du personnel, la hausse des prix d'achat en raison de l'inflation générale et les dépenses liées aux travaux d'entretien.

Pour les voyages à forfait, la demande accrue a également eu un impact, tout comme les goulots d'étranglement logistiques, la pénurie de personnel et les capacités aériennes partiellement limitées. Bien que les prix des vols aient baissé de près de 3 % en juin par rapport à mai en raison d'une forte concurrence sur les itinéraires populaires ainsi qu'entre les compagnies aériennes à bas prix, ils ont augmenté de 65 % sur cinq ans.

« Même si les prix des billets d'avion baissent, les voyages à forfait peuvent devenir plus chers, car ils incluent les coûts de l'hébergement, de la restauration, des transferts et d'autres services. En outre, les prix des vols sont établis de manière dynamique et donc à court terme. Les voyages à forfait, en revanche, sont souvent calculés et réservés des mois à l'avance », explique l'expert Comparis.

Les prix devraient continuer à augmenter

« La tendance à la hausse des prix de l'hôtellerie et des voyages à forfait devrait se poursuivre l'année prochaine », estime l'expert Comparis. « La demande croissante, conjuguée à la hausse des coûts de personnel et à la flambée des coûts de l'énergie, entraînera probablement une augmentation des coûts d'hébergement. Toutefois, la pression concurrentielle et la sensibilité des clients aux prix devraient freiner cette hausse – la pression sur les marges des hôtels devrait donc perdurer. »

La hausse des coûts d'hébergement influence également l'évolution des prix des voyages à forfait : « Même si les prix des vols pourraient représenter une part un peu plus faible des voyages à forfait à l'avenir, la hausse des prix des hôtels et la forte demande rendent les vacances plus chères », prévoit Michael Kuhn.

Inflation la plus élevée pour les personnes de 65 ans ou plus vivant seules

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus représente la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 0,4 %. Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 1,2 % en juin par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui, en pourcentage, ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 112,7 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à -1,1 % sur les douze derniers mois. Si l'on considère leurs possibilités en matière de dépenses de loisirs, elles sont donc devenues plus riches en termes réels.

Les équipements de sport et les produits photo sont devenus moins chers

En juin, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 2,7 %* de moins qu'en mai pour le transport aérien. Les prix des équipements photographiques et cinématographiques ainsi que des instruments d'optique* ont également baissé de 2,6 %*.

Les prix des supports de données et contenus (-1,9 %*), des équipements de sport et de camping (-0,9 %*) ainsi que de la réception de la radio et de la télévision* (-0,5 %*) ont également baissé.

*** Indice Comparis des prix des loisirs**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas le renchérissement réellement ressenti par les consommatrices et consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF)

de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-châînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

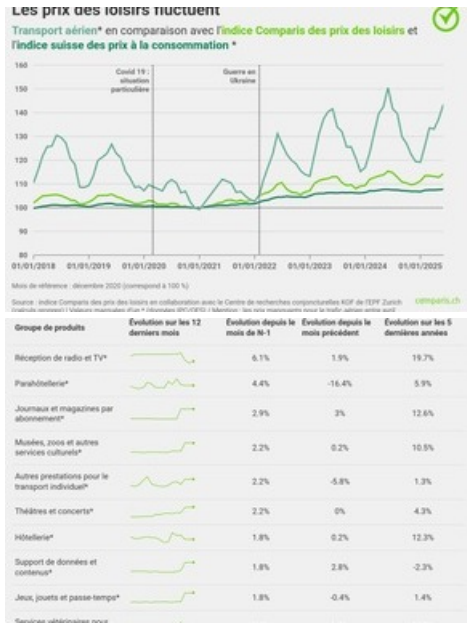
Pour plus d'informations:

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone: 044 360 53 91
Courriel: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100933713> abgerufen werden.